

ÉCHOS DE PORT-ROYAL

Bulletin des *Amis du dehors*,
association des amis du musée
de Port-Royal des Champs.

Présidents d'honneur :
Paul Résillot †
Philippe Sellier, professeur émérite
à la Sorbonne



Numéro 18
Mars 2013



Les actualités du jardin

P. 2

Les activités de l'association

P. 3 - 6

Les actualités du musée :

-ouverture du CDI

P. 7

-les artisans de l'histoire, les Cartulaires (P.Chastang)

P. 8-10

Le calendrier

P. 11

Les actualités du jardin

Travaux : le démoussage des arbres du verger

L'agriculture biologique a ses contraintes. Pour combattre l'humidité ambiante, et la présence de mousses et lichens sur les arbres, il faut... de l'huile de coude.

Le démoussage était devenu indispensable car la quantité de lichens sur les grands pruniers devenait préoccupante avec les inconvénients d'abriter certains ravageurs difficiles à combattre, et de gêner la respiration des arbres .



Le matériel de démoussage est principalement constitué de brosses à poils souples mais suffisamment rigides pour retirer la mousse sans blesser l'écorce.



Pour cette opération que nous effectuons pour la première fois cette année, tous les bénévoles se sont mobilisés.

Le travail n'est pas encore tout à fait terminé : on brosse toujours....dans la bonne humeur; l'exercice réchauffe et les arbres remercieront de tous ces efforts l'an prochain.

Démonstration de taille d'hiver :

Le samedi 8 décembre 2012, notre traditionnelle démonstration de taille d'hiver a réuni un public intéressé, autour de notre spécialiste François Moulin.



Cet atelier consiste à initier le grand public aux principales techniques de tailles d'hiver sur fruitiers palissés et de plein-vent ; on peut se familiariser avec ce savoir-faire ancestral tout en maniant le sécateur. Température plus clémente que certaines années, mais il fut cependant bien agréable de se réchauffer par une visite du CRDI , suivie d'une collation.

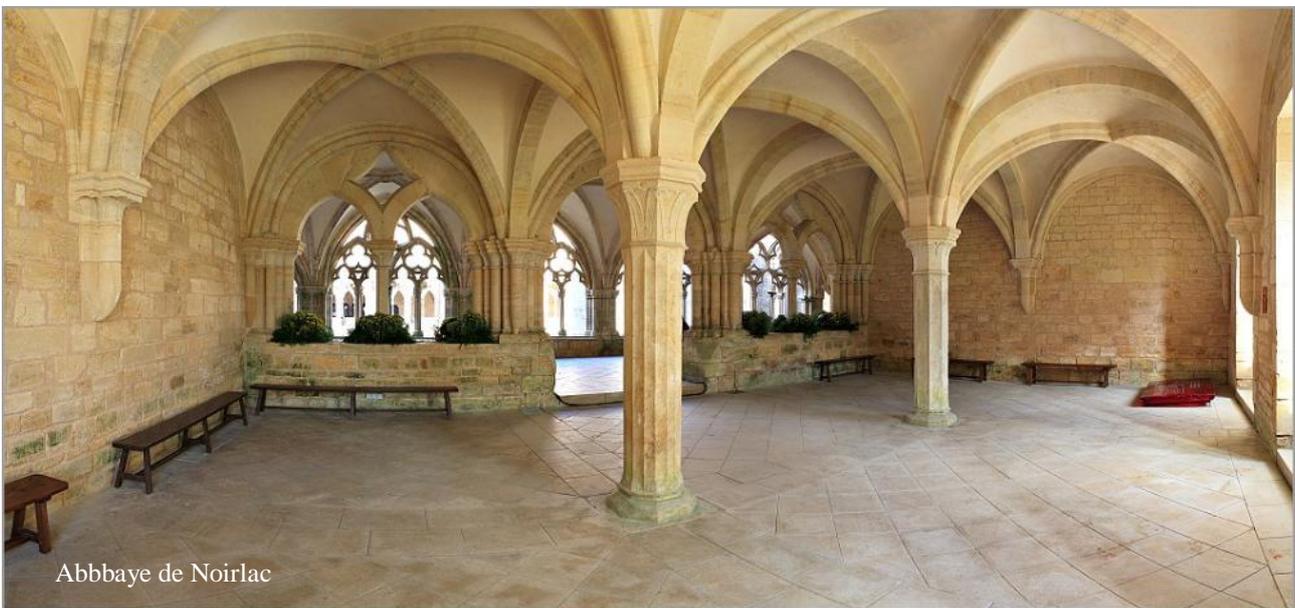
Les activités de l'association

Conférences:

-le 29 septembre 2012, **Simon Icard** : *Port-Royal, abbaye cistercienne*

Fondé en 1215 par Mathilde de Garlande à proximité du monastère cistercien des Vaux-de-Cernay, le prieuré Notre-Dame de Porrois, ou de Port-Royal, devint rapidement une abbaye de l'Ordre de Cîteaux.

De l'histoire de ce monastère jusqu'au XVII^e siècle, on sait peu de choses. En revanche, la vie monastique à Port-Royal après la réforme de la mère Angélique Arnould, en 1609, nous est bien connue, grâce à des sources abondantes. Les récits de cette réforme ont été rédigés dans le but de constituer un dossier de canonisation de la mère Angélique et de défendre la réputation du monastère à une époque où il était accusé d'être un foyer d'hérésie. Ils ont tendance à accentuer le contraste entre la situation de la communauté avant et après la réforme, alors que la carte de visite de l'abbé de Cîteaux rédigée en 1604 invite à relativiser l'état de décrépitude spirituelle du monastère. Ils présentent la réforme de manière paradoxale : à la fois en marge d'un Ordre décadent et à l'origine du renouveau que connaîtra le monachisme cistercien. Or il est plus juste de replacer cette réforme dans le mouvement de retour aux sources lancé dans l'Ordre de Cîteaux à la suite du concile de Trente. Ainsi, la mère Angélique fut constamment aidée dans son entreprise par des cisterciens réformateurs : le feuillant Eustache de Saint-Paul, Étienne Mauguier, Jean Picart, Julien Warnier. Les grandes étapes de la réforme de Port-Royal sont le rétablissement de la clôture et de la communauté des biens (1609), le retour à l'habit que l'on considérait comme celui des premiers moines blancs, l'abstinence de viande (1614). Le renouvellement de la vie monastique a conduit des cisterciens à faire appel aux religieuses de Port-Royal pour aider à la réforme d'autres monastères féminins.



Abbaye de Noirlac

En 1626, la communauté se transfère à Paris. Face aux difficultés qu'il y avait, pour une communauté féminine, à maintenir une réforme dans un Ordre très divisé sur la question des observances, Port-Royal quitte ce dernier et passe sous la juridiction de l'archevêque de Paris en 1627.

Les religieuses de l'Institut du Saint-Sacrement passe sous la Règle de saint Augustin, tandis qu'à Port-Royal, Zamet fait partiellement remplacer la Règle de saint Benoît par celle du Carmel.

Trois piliers de la tradition cistercienne sont ainsi brisés : le choix d'un lieu éloigné des villes pour rechercher Dieu dans la solitude ; l'unité de l'Ordre comme expression de la charité fraternelle ; le retour à la lettre et à l'esprit de la Règle de saint Benoît.

Sous la direction de Saint-Cyran, les religieuses de Port-Royal s'inscrivent plus nettement dans la tradition de Cîteaux. Saint-Cyran fait rétablir l'observance intégrale de la Règle bénédictine. Il est également à

l'origine du retour d'une partie de la communauté aux Champs : il crée le groupe des Solitaires, qui entreprennent des travaux d'assainissement, en prenant modèle sur les premiers cisterciens, ce qui permettra aux moniales de revenir sur les lieux de la réforme, en 1647, Port-Royal comptant désormais deux monastères sous l'autorité d'une seule abbesse. En revanche, Saint-Cyran désapprouve l'idée d'un retour de Port-Royal au sein de l'Ordre. Les traditions issues de l'Institut du Saint-Sacrement se mêlent à la tradition cistercienne, comme le signifie le scapulaire adopté par les religieuses en 1647 : il est blanc avec une croix rouge, en l'honneur du pain et du vin eucharistiques. Publiées en 1665, les Constitutions fixe par écrit ce vaste mouvement de réforme monastique qui se veut un retour au « premier esprit de saint Bernard ».

Faut-il distinguer la vie monastique à Port-Royal du jansénisme ?

Certes, la réforme du monastère est antérieure à la défense de l'*Augustinus* de Jansénius et même après 1640, Port-Royal ne se réduit pas au jansénisme. Mais il est tout aussi réducteur de considérer séparément la tradition monastique et les polémiques théologiques. Les religieuses elles-mêmes considéraient comme un seul et même combat leur vie ascétique et les luttes menées par les Messieurs. Beaucoup d'entre elles se sont présentées comme des martyres de la vérité à l'heure où le monastère s'est trouvé engagé dans la controverse et elles ont engagé la survie de leur communauté dans cette affaire. Une figure a permis de penser l'unité de la tradition monastique et de l'augustinisme défendus à Port-Royal : saint Bernard, considéré à la fois comme le Père des religieuses et comme le dernier des Pères de l'Église, qui a confirmé la doctrine du plus grand des Pères, saint Augustin.

En 1665, l'affaire du formulaire condamnant 5 propositions attribuées à Jansénius conduit à une séparation de la communauté : les religieuses ayant refusé de signer formulaire sont rassemblées aux Champs ; les religieuses ayant accepté de signer restent au faubourg Saint-Jacques. Port-Royal des Champs et Port-Royal de Paris sont désormais deux monastères distincts, qui coexistent jusqu'à la dispersion de la communauté des Champs, en 1709.



Les Champs



Paris

À la suite de Sainte-Beuve, l'historiographie s'est largement désintéressée du monastère parisien à partir de la scission. Il s'agit là de l'une des ambiguïtés de la recherche sur Port-Royal : l'un de ses axes les plus constants consiste à distinguer Port-Royal du jansénisme, sans jamais cesser de considérer la résistance au formulaire comme la manifestation par excellence de l'esprit de Port-Royal. Pourtant, les cisterciennes de Port-Royal de Paris ont cherché à poursuivre la tradition issue de la réforme de la mère Angélique, même durant la tourmente de la Révolution française, et ce jusqu'au début du XX^e siècle, lorsque la communauté installée à la Grâce-Dieu réintègre l'Ordre de Cîteaux dans la famille trappiste.

Avec la destruction du monastère des Champs, Port-Royal n'est pas mort. En prenant une image, on peut dire que Port-Royal est un arbre à deux branches, dont l'une est coupée. De la tradition monastique devenue double en 1665, un rameau subsiste.

Rappelons que cette conférence de Simon Icard a été suivie d'une visite des ruines, guidée et commentée par M Philippe Luez

- Le samedi 17 novembre, **Laurence Plazenet** est venue nous présenter son « *Port-Royal, anthologie* »



On connaissait *l'Abrégé de l'histoire de Port-Royal* de Racine, paru en 1742, et *Port-Royal* de Sainte Beuve (1840-1859). La bibliographie depuis cette date-là était considérable. Laurence Plazenet a tout lu, fait le tri, et nous permet de revenir aux sources. Son anthologie *Port-Royal* (Flammarion, septembre 2012, 1320 pages, 29€) donne à lire tous les auteurs, religieuses, solitaires, amis du dehors, directeurs de conscience, qui firent Port-Royal au XVII^e siècle, et qui font qu'aujourd'hui encore, on ne cesse de reconsidérer ce « flambeau culturel et spirituel du grand siècle » et de revenir à lui.

Dans une présentation d'une soixantaine de pages d'une grande densité, et d'un style limpide, l'auteur retrace l'histoire de Port-Royal mais surtout les enjeux de cette histoire. Puis, les textes sont regroupés par thèmes, depuis « les travaux et les jours à Port-Royal des champs » jusqu'aux « écrits spirituels » en passant par les « vies exemplaires des laïcs », « les religieuses et Solitaires », « la crise du formulaire », « l'heure du martyr », le panorama est complet.

Quels ont été les critères de choix ? Bien sûr, l'importance de l'écrit pour saisir la vérité de Port-Royal, L'interrogatoire de la sœur Briquet sur le Formulaire est à cet égard saisissant. Le principe retenu a aussi été de privilégier le premier texte paru sur un sujet. Mais encore la rareté de la source, peu accessible, donc précieuse ici. C'est ainsi que la *Relation de captivité* d'Angélique de Saint Jean, éditée en 2005 en livre de poche, ne figure pas ici et d'autres relations moins connues lui sont préférées. Enfin, chaque extrait retenu est donné intégralement, c'est un « petit roman » dit la romancière Laurence Plazenet. Rappelons que son roman *La Blessure et la soif* (Gallimard 2009) emprunte largement à La Rochefoucauld et à Port-Royal. C'est donc en romancière qu'elle lit les textes qu'elle a sélectionnés.



- Le samedi 16 février 2013, **Monique Rivet**, auteur et professeur de lettres retraitée, présente « *Mme de Sévigné, dans la mouvance de Port-Royal* »

Depuis longtemps séduite par cette dame de lettres, Monique Rivet nous retrace un itinéraire mental et spirituel :

« *c'est d'abord Mme de Sévigné et (..) les jansénistes, avant d'être Mme de Sévigné et le jansénisme. Entre les deux intitulés, il y a la longue démarche qui va conduire la marquise, à travers toute sa vie, vers une forme de parachèvement de sa foi* ». On ne peut parler de conversion, mais celle qu'Arnaud d'Andilly avait appelée « *une jolie païenne* » et accusée de faire de sa fille une *idole*, s'efforce jusqu'à sa mort (en 1696, à 70 ans) de mettre Dieu au centre de sa vie. Mme Rivet nous fait suivre ces efforts, de constatation amère (« *Je n'avance guère dans le pays du détachement* ») en diagnostic lucide (« *j'ai un esprit éclairé et un cœur de glace* »).

Esprit éclairé par ses amitiés jansénistes, ses lectures, et son unique mais marquante visite à Port-Royal des Champs ; mais cœur de glace, car Mme de Grignan ne s'y effacera pas vraiment devant Dieu.

En l'opposant aux grands pénitents présentés par L.Plazenet dans son Anthologie, Monique Rivet remercie Mme de Sévigné de nous « *proposer un parcours humain dans lequel nous pouvons entrer, la suivre, nous reconnaître* »

Et nous remercions Monique Rivet d'avoir balisé pour nous ce chemin.

Le texte complet de sa conférence est publié sur notre site (rubrique Port-Royal)



Sorties effectuées:

1. Montfort l'Amaury :

Pour les AdD, Montfort c'est la terre de Mathilde de Garlande, fondatrice de l'abbaye. M.Paul Stouder, professeur d'histoire, lui, y vient en voisin, et nous guide de la forteresse où passa Anne de Bretagne, jusqu'au cimetière à la remarquable galerie couverte, en passant par l'église aux beaux vitraux du 16e siècle



2. Musée des lettres et manuscrits :

Nous y avons été attirés, le 13 décembre 2012, par l'exposition temporaire intitulée : «Six siècles d'art du livre : de l'incunable au livre d'artiste » .Nous avons acquis le catalogue de cette exposition remarquable.

3. Pour quelques privilégiés, amicalement invités et guidés par M. Andzej Pietrka, sacristain : **les combles et les toits de la cathédrale Saint-Louis de Versailles**

Surprise et émerveillement devant le travail de charpentiers; vue unique sur la ville et sur le potager du Roi.



4. Le mardi 12 février 2013, **la bibliothèque de Port-Royal** : visite privée pour une dizaine de membres de l'association dans les vénérables locaux de la rue St Jacques, et sous la direction de Valérie Guittienne-Murger. Les quelque 30 000 ouvrages sont d'ordinaire réservés aux étudiants et chercheurs. On ne peut qu'admirer le patient travail de catalogage qui se fait ici, sur un fonds gigantesque dont certains pans sont encore à explorer. A consulter absolument, le site de cette bibliothèque : <http://www.bib-port-royal.com/accueil.html>

Les actualités du musée

Ouverture du CRDI.

Comme on le voit sur le site du musée, le CRDI est ouvert, et, sous la responsabilité de Sylvain Hilaire, le programme va se déployer sur l'année : on peut télécharger la brochure qui présente les quatre saisons des animations.

Ph Luez, directeur du musée, explique la genèse, les missions et le fonctionnement de ce centre au cours d'une émission de TVFIL 78, qu'on peut revoir sur « www.tvfil78.com .. » (vidéo du 20/12/12 à 18h)



Notre association se réjouit de cette ouverture :

Pour avoir aidé au transfert d'ouvrages, comme pour être partie prenante dans certains projets de conférences et d'animation, nous mesurons le travail de Sylvain Hilaire : après avoir assuré le recollement du fonds ancien, il a conçu le fonds d'ouvrages modernes; ceux-ci, financés par l'agglomération de St Quentin et le GIPC, ont dû être catalogués, puis équipés (code-barre, étiquettes et pelliculage assurés par l'Atelier Saint-Luc qui fournit les médiathèques) ; travail intellectuel, travail matériel, avant la mise en place. Pendant l'été, le musée a repeint la salle de lecture, commandé le mobilier - fait sur mesure et installé fin novembre. La mise en rayon pouvait commencer.



Les 3000 ouvrages en accès libre ont été choisis pour donner, « par le livre, une forme de matérialité au patrimoine du lieu » ; le décor gris, avec des pointes de rouge, a été conçu pour l'agrément de la lecture et des échanges. Sylvain offre sa parfaite connaissance de la ressource, pour satisfaire les attentes des visiteurs et illustrer les projets du musée
Dès le samedi 1er décembre, dans ce nouveau décor, M Chastang, professeur de l'université de St Quentin, lançait l'atelier d'histoire sur le thème des origines de Port-Royal (voir p 8)



Dorénavant, dans les allées du parc, sous les arbres du verger, devant les vitrines et cimaises du musée, ou entre les pages des livres, chacun peut combiner et varier les plaisirs, les savoirs, les émotions qui naissent du site de Port-Royal des Champs

Salon vert : les travaux se poursuivent



En mars 2013, les travaux sur les boiseries sont achevés.



Les artisans de l'Histoire : les travaux ont commencé

Thème annuel :

Histoires et mythes fondateurs de l'abbaye de Notre Dame de Porrois :
Aux sources documentaires d'une fondation monastique

L'histoire fondatrice de Port-Royal... Un sujet qui reste étrangement peu étudié, donc peu connu, et encore entouré d'une aura légendaire. La première cession annuelle des *Artisans de l'histoire* propose d'approcher le sujet de manière ouverte et participative, et invite les passionnés d'Histoire à venir échanger et contribuer à éclaircir un peu ce mystère de la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de Porrois au XIII^{ème} siècle par la Maison des Montmorency-Marly.



En partenariat avec la *Bibliothèque de la Société de Port-Royal* (Paris), et le groupe des latinistes de l'Association des *Amis du Dehors* pour les travaux de traduction de textes originaux en latin. La 1^{ère} séance sera introduite par **Pierre Chastang**, maître de conférences en Histoire du Moyen-âge à l'Université Versailles Saint-Quentin.

Dates des séances :

Samedi 1^{er} décembre / Samedi 12 janvier / Samedi 26 janvier 2013

De 14h à 17h (salon de lecture du CRDI)

Gratuit / Tout public

Possibilités d'ateliers sur sujet libre, à la demande pour groupes divers

Renseignements et inscription (indispensable) :

Au CRDI au 01.39.30.72.73

Ou au standard du musée au 01.39.30.72.72

En partenariat avec :



Le groupe d'une dizaine de curieux (dont plusieurs AdD...) a pour objectif la réalisation d'un dossier documentaire qui mettra à disposition des chercheurs et amateurs les documents traduits, cartes, chronologies, bibliographies sur la question de la fondation de l'abbaye, entre 1200 et 1250. Comme les moniales, nous défrichons...

Quatre séances se sont déjà tenues; on avance ; et on en reparlera ici..

Extrait de la brochure du CRDI , visible sur le site <http://www.port-royal-des-champs.eu>

« Ami du dehors », maître de latin et de grec pour l'association, **Michel Cazenove** présente l'intervention du 1^{er} décembre 2012, de **P.Chastang**, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, qui a introduit l'atelier.

Les cartulaires

Le mot cartulaire relève du vocabulaire de la diplomatie (science qui a pour objet les diplômes, c'est-à-dire les chartes du Moyen Age)

Définition : un cartulaire est un recueil d'actes, établi à la demande d'une personne physique ou morale, relatif à ses biens, à son histoire, à ses droits ou à son administration. Concrètement un cartulaire se présente sous la forme d'un *codex* de parchemin, c'est-à-dire d'un livre d'archives qui contient des titres, en assurant la conservation et en facilite la consultation.

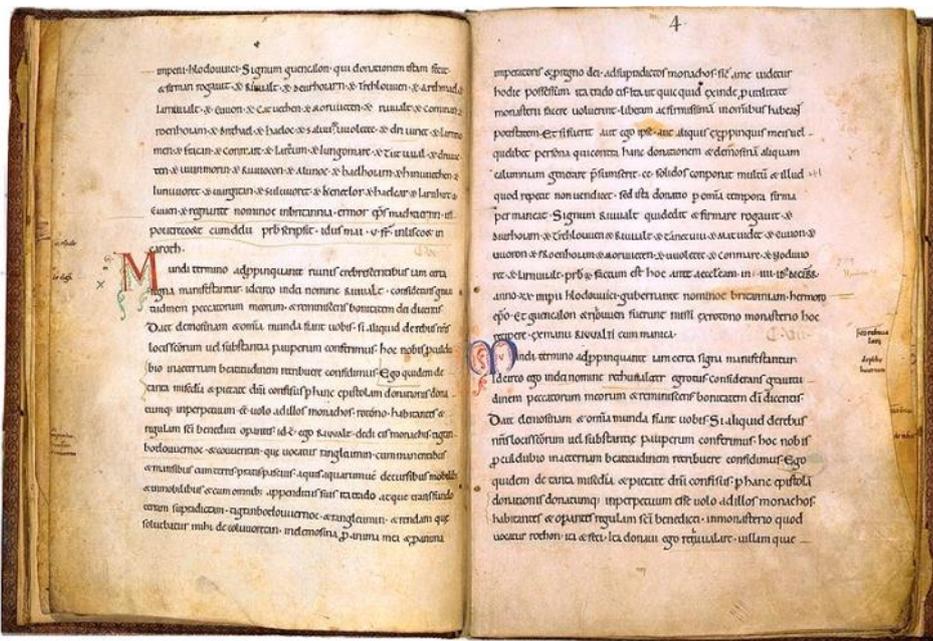
Exemple : le cartulaire du Mont Saint-Michel. Pierre Chastang montre un fac-similé de ce cartulaire et le fait circuler parmi nous. Nous pouvons en admirer l'écriture et les belles enluminures.

Les cartulaires ont fait l'objet d'un colloque dont les actes ont été publiés dans les Mémoires et Documents de l'Ecole des Chartes n°39, Droz/Champion, 1993

Le terme de cartulaire vient du latin *chartularium* qui veut dire armoire ou coffre à chartes, dont on a tiré le mot chartrier.

Pierre Chastang nous parle de sa thèse intitulée « *Lire, écrire, transcrire : le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas Languedoc (XIe-XIIIe siècles)* ». Cet ouvrage replace la rédaction des cartulaires dans l'ensemble de la production textuelle du Bas-Languedoc et propose, à l'échelle d'une région, une histoire sociale des pratiques de l'écrit.

Au Moyen Age, le cartulaire est un registre, un livre de copies. Cela commence à l'époque carolingienne en Bavière notamment. On fait alors des cartulaires d'abbayes à partir de l'an 1000, mais aussi des cartulaires d'évêchés, de grands seigneurs laïques et bien sûr des cartulaires royaux. En effet, avec l'importance croissante de l'écrit, le cartulaire se révèle bien vite indispensable, notamment en matière de procès, conflit d'intérêts, etc...



Cartulaire de l'Abbaye Saint-Sauveur de Redon

Les cartulaires ont été considérés au XIXe siècle comme des « carrières de documents ». On cherchait alors à faire de l'histoire positiviste et l'on considérait les documents comme des miroirs de la réalité. On pensait que le travail historique consistait à reconstituer le passé tel qu'il s'était passé (une sorte de résurrection en quelque sorte). Les cartulaires contenaient donc les faits qu'on allait pouvoir exploiter. En réalité, l'historien travaille sur des traces du passé et non sur le passé lui-même qui a disparu à jamais.

Le document contenu dans le cartulaire n'est qu'un indice qu'il faut interroger. L'histoire est une sorte d'enquête policière qui consiste à interroger des indices dont il faut douter. Leur véracité ne va pas de soi. Il y a des faux, des scribes qui mentent ou qui inventent.

Pierre Chastang cite en exemple le travail de Pierre Bonassie, professeur à Toulouse, sur la Catalogne médiévale. Il y a des processus culturels de non conservation des documents. Ainsi, les cartulaires de Catalogne ne faisaient pas apparaître de décollage économique au XIe siècle.

Le cartulaire est en soi un document spécifique qu'il faut examiner par ce qu'on appelle une étude codicologique :



Plus précisément, il faut examiner :

- les images (enluminures, lettres ornées),
- les rubriques (en rouge en début de paragraphe),
- les tables et index,
- les mentions marginales (gloses ou commentaires),
- les signatures,
- les mains (une ou plusieurs mains, c'est-à-dire un ou plusieurs scribes).

N.B. Copier n'est pas dupliquer. Le scribe ne recopie pas forcément mot à mot l'acte qu'il a sous les yeux. Il lui arrive de s'écarter du texte car il n'a pas toujours l'acte sous la main. Quelquefois il reconstitue un acte de mémoire, quelquefois même il invente. C'est pourquoi l'historien doit être prudent.

Le cartulaire permet la recherche documentaire. Il permet de retrouver facilement des références. Il était donc un instrument de recherches et n'était pas lu comme on lit un roman. L'ordre alphabétique fut inventé au XIII^e siècle (cartulaire de Farfa en Italie)

A quoi servait le cartulaire ?

- Enregistrer la *memoria* des bienfaiteurs (faire une sorte de nécrologe en rappelant le souvenir de tel ou tel)
- Sauvegarder les témoignages sur des biens ou des droits, donc constituer un dossier de preuves afin de préserver le patrimoine

Il convient de voir dans le cartulaire deux objets différents :

- Le recueil de copies d'actes
- L'ouvrage d'un homme (le scribe) qui a pu y introduire des erreurs, des falsifications, des corrections diverses

C'est pourquoi le cartulaire est une œuvre historique qu'il faut soumettre à la critique. Il doit être daté et étudié dans son contexte historique. Il est respectable jusque dans ses défauts.

Toutes précisions supplémentaires peuvent être apportées par le colloque cité plus haut.



cartulaire des menuisiers gantois

Le calendrier

- Un grand projet : le bouquetier

Le principe d'une refonte du bouquetier a été retenu avec M Ph Luez. Il s'agit d'améliorer l'approche, la perception et l'entretien de cet espace. Nous allons faire des propositions quant au tracé, et pour les matériaux. Ce sera le chantier principal de 2013



- Une exposition du Musée : « Jean Restout et les miracles de Saint-Médard »

Du 10 avril au 14 juillet 2013.

Ph Luez et Ch. Gouzi, commissaires de l'exposition nous en feront la présentation à une date qui reste à déterminer.

- Rencontres et conférences :

20 avril : L. Plazenet reviendra parler des Petites Ecoles,

4 mai : avec le CRDI, conférence et présentation de la revue « Jardins »

18 mai : par le CRDI, les « jardins du savoir » (voir la brochure)

et Nuit des Musées

8 juin: fin du travail avec les Segpa

9 juin : randonnée « sur les traces des Reliques »

15 juin : accueil au verger

22 juin : par le CRDI, « Rencontres de Port-Royal, écriture et fiction » (voir la brochure)

Le samedi 23/02/2013 : **Assemblée générale de l'association :**

A noter que le renouvellement du bureau porte sur les postes de trésorier et secrétaire, et surtout, que notre présidente, Cl Guillaume, souhaite quitter sa fonction à la fin de l'année.

Ceci est un appel à candidature...

Voir les précisions de calendrier sur notre site, et lire votre messagerie personnelle.

Adhésion 2013 :

La carte d'Ami du musée qui vous est remise lorsque vous adhérez à l'association permet d'accéder gratuitement au musée, et d'obtenir une réduction sur le prix des manifestations.

Les dons sont fiscalement déductibles, et l'association vous adressera en retour le reçu nécessaire.



Les Amis du Dehors

Association des Amis du Musée de Port-Royal des Champs

Bulletin d'adhésion 2013

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

Membre adhérent (30 €)

Couple (50 €)

Etudiant (15 €)

fait un don de €

Association régie par la loi de 1901, déclarée le 12 juillet 2006
à la sous-préfecture de Rambouillet



Les "Amis du Dehors" sont membres de la Fédération française des sociétés d'amis des musées (<http://www.amis-musees.fr/>).

ISSN : 1959-5050

Directrice de publication : Claudette Guillaume.

Réalisation : Janine et Christian Rouet. © photos : François Moulin - D.R.



avec le soutien du Conseil Général des Yvelines, de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines et de Magny-les-Hameaux